



NOTRE PRIORITE

**LANGLOIS**

QUALITE ET SECURITE

# ***Notice d'utilisation***

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLE



## **ALIMENTATION REF. ACDC 10**



TEL : 05 56 75 13 33 - FAX service commercial : 05 56 75 56 85  
FAX S.A.V. : 05 57 96 60 65 FAX service technique : 05 56 75 02 57  
LANGLOIS Z.I. DU HAUT-VIGNEAU 33174 GRADIGNAN CEDEX  
[www.langlois-france.com](http://www.langlois-france.com) [info@langlois-france.com](mailto:info@langlois-france.com)

# ALIMENTATION "ACDC10"

Sur roulettes avec freins

## Zone 1 – Commande générale

- Après vérification des montages par la personne habilitée, le poste peut être mis en marche.
- Le coup de poing stoppe l'alimentation.
- Un bouton poussoir permet de faire la mise en route
- Un bouton poussoir permet l'arrêt
- Un voyant indique que le poste est sous tension

## Zone 2 : Distribution des sources

- Un interrupteur assure le choix des sorties AC ou DC (arrêt possible)
- Un disjoncteur protège les bornes de sorties
- Sortie AC : 0 – 230V / 10A non isolée du secteur
- Sortie DC : 0 – 230V / 10A isolée du secteur
- Borne de terre

## Zone 3 : Affichage

- Un voltmètre FERRO affiche aussi bien les tensions en AC et en DC
- Un ampèremètre FERRO affiche aussi bien les courants en AC et en DC

## Zone 4 : Réglages

- Un Autotransformateur variable assure la variation des tensions
- Le bouton du dessus tourne sur 340° avec étiquette de 0 – 100%



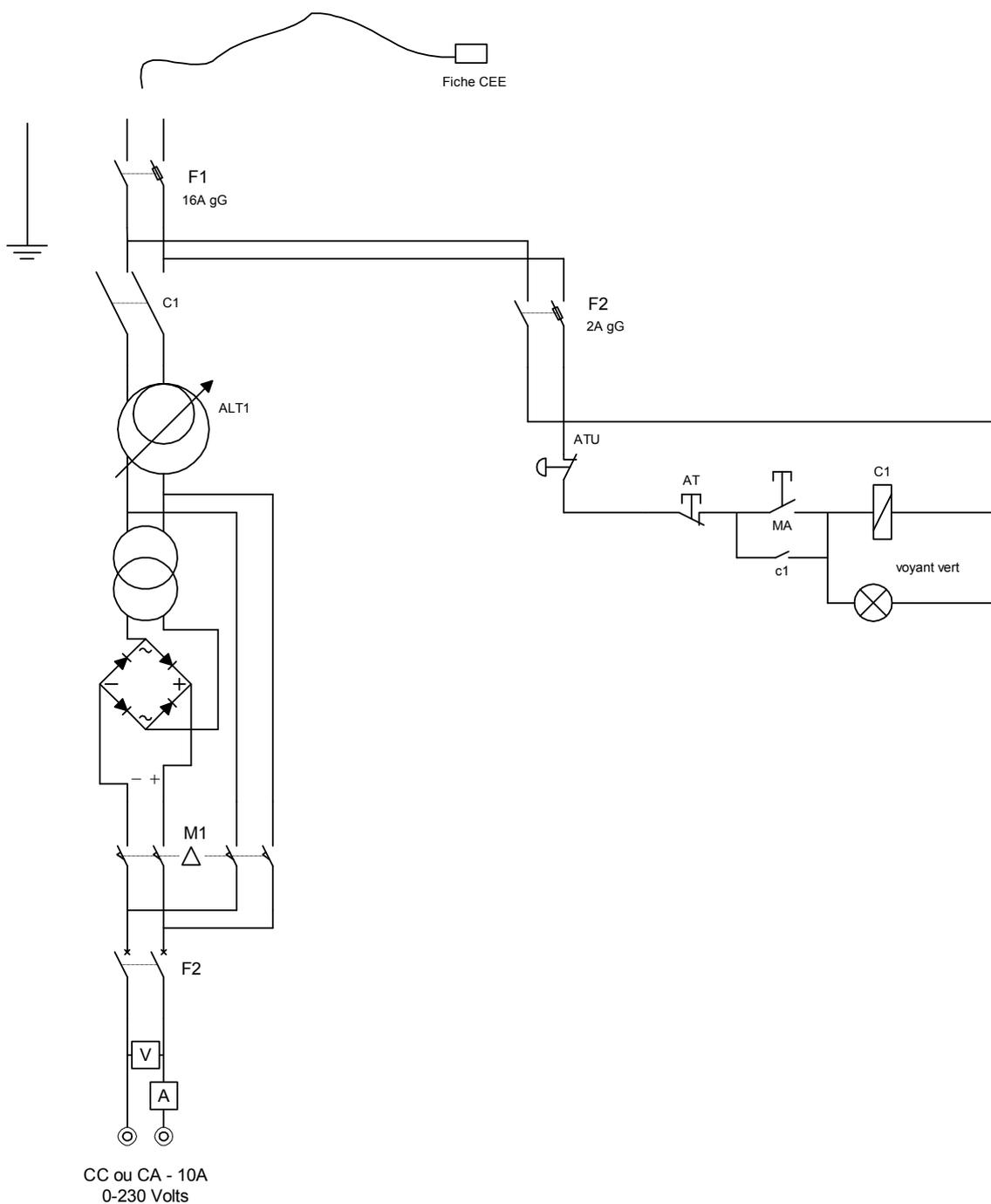
## Généralité

- toutes les masses doivent être interconnectées par l'utilisateur entre les différents appareils et le coffret
- Les dispositifs de protection différentielle 30mA doivent être vérifiés 1 fois par mois.

## Entretien

L'autotransformateur variable a obligatoirement besoin d'entretien une à deux fois par an. Pour un bon fonctionnement, et une durée de vie longue, l'autotransformateur variable a besoin d'un nettoyage des pistes de prises de tensions avec de l'alcool. Sans cette précaution, il y a un risque de destruction spontanée de l'appareil.

## Schéma de câblage



DECLARATION DE CONFORMITE  
Marquage CE  
DECLARATION OF CONFORMITY  
CE mark

Déclare que le produit **ACDC10** a été fabriqué conformément aux spécifications techniques du produit est sous tous aspects conforme aux normes et réglementations s'y rapportant et en particulier **NF C15-100 et décret 88-1056 + arrêté du 13/12/88**

*Declares that the product **ACDC10** has been manufactured to the technical specification of the product and conforms in all respect to the relevant standards and regulations in force and especially to **NF C15-100 and décret 88-1056 + arrêté du 13/12/88***

Gradignan FRANCE

M.LABORDE  
Le directeur technique  
Technical manager